



Gaïd Salah donne des instructions aux chefs des régions militaires

Des mesures pour sécuriser la présidentielle

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4893 - Mardi 1^{er} octobre 2019 - Prix : 10 DA

APW de Tizi Ouzou/Projets structurants de la wilaya

Le wali prend de nouveaux engagements en faveur du dégel

Page 24

Il promet la protection des joutes électorales du 12 décembre

Zeghmati : «Les prochaines élections, un carrefour déterminant»

Page 3

Boris Johnson en bonne voie de réussir son passage en force

Par Mohamed Habili

Ce qu'en Grande-Bretagne on appelle aujourd'hui la loi Benn est cette loi adoptée en septembre dernier par la Chambre des communes faisant interdiction à Boris Johnson, le Premier ministre conservateur en fonction, de faire quitter le pays à l'Union européenne sans qu'un accord soit passé entre les deux parties. A cette loi Benn Boris Johnson, plus que jamais décidé à mettre en œuvre le brexit à la date arrêtée par lui pour ce faire, le 31 octobre, nourrit l'intention d'opposer la loi sur l'état d'urgence, ou du moins sur ce qui dans la législation britannique en tient lieu. C'est dire que tout en se déclarant respectueux de la légalité il n'entend ni parvenir à un accord avec Bruxelles, comme l'a fait en son temps son prédécesseur Theresa May, avec le peu de succès que l'on sait d'ailleurs, ni demander une prolongation de trois mois si la réunion de la dernière chance du 17 octobre ne débouche sur rien. Depuis la rentrée parlementaire, au début du mois dernier, il manœuvre pour arriver à ses fins envers et contre la majorité des députés, qui en comprend beaucoup de son propre parti. Un chef de gouvernement sans majorité sur quoi s'appuyer serait vite renversé dans une conjoncture normale, à la suite d'une motion de censure déposée contre lui. Le problème, c'est que dans le contexte actuel de crise politique aiguë, cette procédure le servirait plutôt, puisqu'il en appelle à des élections.

Suite en page 3

Du 1^{er} au 30 octobre

Top départ pour les logements LPA



PH/D. R.

Les inscriptions préliminaires pour la demande de la nouvelle formule LPA commencent à partir d'aujourd'hui «1^{er} octobre et se poursuivront jusqu'au 30 octobre 2019», ont indiqué hier les services de la wilaya d'Alger. Lire page 2

Secteur minier en Algérie

«Un avenir prometteur», selon un spécialiste

Page 2

Festival international de la bande dessinée d'Alger

Quinze pays attendus à partir d'aujourd'hui

Page 13

Du 1^{er} au 30 octobre

Top départ pour les logements LPA

■ Les inscriptions préliminaires pour la demande de la nouvelle formule LPA commencent à partir d'aujourd'hui «1^{er} octobre et se poursuivront jusqu'au 30 octobre 2019», ont indiqué hier les services de la wilaya d'Alger.

Par Thinhinene Khouchi

Dans sa page Facebook officielle, la wilaya d'Alger a indiqué que «les inscriptions préliminaires pour la demande de la nouvelle formule LPA commenceront à partir du 1^{er} octobre 2019 jusqu'au 30 octobre 2019». En outre, elle a précisé que tous les citoyens issus des différentes communes d'Alger qui sont intéressés par ce programme d'habitat doivent s'inscrire dans ce site : <http://lpa.wilaya-alger.dz>. Le site offrira aux souscripteurs un accès continu à tous les aspects de cette formule de logement tout au long de ses différentes phases, ajoute la wilaya d'Alger, dans sa page Facebook officielle. Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, avait indiqué que «le problème du foncier, qui a retardé jusqu'ici le lancement des projets, ne se pose plus». «Les assiettes foncières devant abriter les sites pour la réalisation des 7 000 logements promotionnels aidés programmés par le ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville au niveau de la capitale ont été dégagées». De son côté, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a programmé la réalisation de 50 000 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA) en 2019 au niveau national. Ces 50 000 nouveaux logements, destinés à la classe moyenne, ont été enregistrés durant l'exercice 2019, outre 70 000 unités programmées en 2018, soit un total de 120 000 logements LPA. Cette formule LPA, sous sa nouvelle forme,



PH/MON

sud du pays. Ainsi, pour les communes relevant des wilayas d'Alger, Annaba, Oran et Constantine, les prix de la nouvelle formule de logement sont comme suit : pour un appartement F2, il faut compter 2.5 millions DA, le F3 3.5 millions DA, et le F4 4.4 millions DA. Pour les communes des wilayas des Hauts-Plateaux et chefs-lieux des wilayas du Sud, le montant estimé est de 2.2 millions DA pour un F2, 3.1 millions DA pour un F3 et un appartement F4 à 3.9 millions DA. Pour les autres communes relevant des wilayas du Sud, le prix du logement individuel avec cour et terrasse accessibles, en clos et couvert, est de 2.6 millions DA. S'agissant des autres communes du territoire national, le prix d'un logement F2 est fixé à 2.3 millions DA, un F3 à 3.3 millions DA et un F4 à 4.1 millions DA. En outre, les logements LPA qui seront construits, selon le ministère de l'Habitat, 50% sont des appartements F4, 30% des F3 et 20% des F2. Il faut préciser à ce propos que l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé est de 700 000 DA si le revenu est supérieur à une fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à quatre fois le salaire national minimum garanti, 400 000 DA lorsque le revenu est supérieur à quatre fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti.

T. K.

était venue, selon les responsables du secteur de l'Habitat, remédier aux lacunes enregistrées au titre de l'ancienne organisation et aux conflits résultant de son application sur le terrain. Cette formule garantissait ainsi les droits des souscripteurs dans toutes les circonstances, notamment à travers la mobilisation des ressources financières par la voie d'un seul canal, à savoir la Caisse nationale du logement. Le demandeur de logement LPA

doit fournir un dossier comportant une copie légalisée de la pièce d'identité ou du permis de conduire, un acte de naissance n°12, une fiche familiale pour les mariés ou individuelle pour les célibataires, un certificat de résidence ou hébergement (2 exemplaires), les trois dernières fiches de paie ou relevé des émoluments (2 exemplaires), une attestation de travail (2 exemplaires), un formulaire CNL légalisé en 2 exemplaires. Pour les postulants

non salariés, commerçants, artisans et professions libérales l'attestation de travail et les fiches de paie sont remplacées par une copie légalisée du registre du commerce, ainsi qu'une copie de la déclaration fiscale (bilan fiscal). Quant aux prix officiels de la formule LPA, ceux-ci ont été fixés en 2018, par décret exécutif conjoint au ministère de l'Habitat et celui des Finances. En effet, les prix varient selon les régions du nord, les hauts-plateaux et

Secteur minier en Algérie

«Un avenir prometteur», selon un spécialiste

En croire le P-DG de la société Manadjim El-Djazair (Manal), le secteur des mines connaîtrait à l'avenir une grande dynamique à travers la réception de nouvelles usines, devant permettre d'accroître la production et d'augmenter l'apport du secteur minier au PIB. Le secteur minier algérien se prépare pour un avenir meilleur. Tahar Chérif Zerarka considère que l'Algérie a un avenir minier prometteur. Cette appréciation se fonde sur le potentiel minier très diversifié. Selon le spécialiste, le secteur minier, compte tenu de ses énormes potentialités, pourrait connaître un boom dans les années à venir, grâce aux investissements engagés. A en croire ses dires, la réception à moyen terme de nouvelles usines permettra d'accroître fortement la production. Actuellement le secteur ne contribue qu'à hauteur de 1% du Produit intérieur brut (PIB). Invité de la rédaction de la Chaîne III, de la Radio nationale, il explique que la société qu'il dirige est en train de développer des partenariats qui devraient contribuer à augmenter énormément l'apport du secteur minier au PIB. A cet effet, le responsable de Manadjim El-

Djazair assure qu'avec le seul bassin minier de Tébessa, l'Algérie «peut extraire entre 10 et 15 millions de tonnes de phosphate marchand pendant plus d'un siècle». Revenant sur les potentialités que recèle le pays, il rappelle que les entreprises d'exploration canadienne, européenne et américaine avaient estimé, durant les années 90, les réserves d'or de l'Algérie à plus de 40 tonnes, situées à une profondeur de seulement 400 mètres. Le même responsable

explique que le retard accusé dans ce secteur par le passé est lié au désintérêt des responsables par rapport à l'importance de ce secteur. Après de vaines tentatives d'associer le privé dans l'exploitation minière, l'Etat a repris cette dernière en main, ajoute-t-il. Parmi les démarches engagées pour le développement des entreprises minières, l'invité de la rédaction cite un premier plan de recrutement de 260 agents qui va être lancé le 25 octobre pour ren-

forcer les effectifs des mines de fer de l'Est et accroître ainsi la production d'acier destinée à alimenter le complexe d'El Hadjar. Sur ce point, Tahar Chérif Zerarka explique que ces recrutements vont permettre de rectifier la politique menée par l'ancien partenaire ArcelorMittal, lequel avait réduit ses effectifs de 1 200 à seulement 680 agents. «On s'est retrouvé à fonctionner à un rythme de 1x8 alors que dans la sidérurgie le rythme est de 3x8», déplore le

P-DG de Manal. Le P-DG de Manadjim El-Djazair, avoue-t-il un échec de partenariat avec Arcelor Mittal ? L'invité de la Radio Chaîne III, atteste que les chiffres communiqués donnent à comprendre que ce partenariat aura été un cuisant échec. En outre, il relève qu'en plus d'avoir dépourvu le secteur de ses meilleurs éléments, «les objectifs affichés avec ce partenariat n'ont pas été atteints», témoigne-t-il.

Louiza Ait Ramdane

Durant les 7 premiers mois de 2019

Les exportations de ciment ont atteint 42 millions de dollars

LES EXPORTATIONS de ciment de l'Algérie ont atteint 42 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2019, soit plus de 743% par rapport à la même période de 2018, a appris lundi l'APS auprès de la direction des études et de la prospectives des Douanes (DEPD). Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 5,03 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2018 à 42,41 millions de dollars à la même période de l'année en cours, soit une évolution de 743,56%, a précisé la même source. L'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations en ciment à 500 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, selon les prévisions du ministère de l'Industrie et des Mines. L'excédent dans la production du ciment devrait atteindre, au cours des cinq prochaines années, entre 10 et 15 millions de tonnes, ce qui permettra de porter les exportations de ce matériau de construction à 500 millions de dollars. Selon les prévisions, en 2020, la capacité de production du pays doit augmenter à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public Gica, et 11,1 millions de tonnes pour le particulier Lafarge Holcim Algérie, ainsi que 9,5 millions de tonnes pour le reste des opérateurs privés. Afin de décortiquer les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie et les opportunités et perspectives d'exportation, une conférence internationale sur l'industrie du ciment (SEICA 2019), première du genre, se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pins Maritimes) Alger. Lors d'un point de presse autour de cet événement, le président de la CIPA, Abdelwahab Ziani, a relevé que la conférence sera l'occasion, également, d'évoquer les préoccupations des acteurs de cette filière, à leur tête les voies et moyens pour dynamiser les exportations algériennes du ciment. Le nombre actuel des cimenteries du pays (publiques et privées) est de dix-sept d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016.

H. I.

Gaïd Salah donne des instructions aux chefs des régions militaires

Des mesures pour sécuriser la présidentielle

■ Au 3^e jour de sa visite à la deuxième Région militaire Oran, le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a donné, hier, des instructions aux commandements des Régions militaires pour prendre les dispositions nécessaires à la sécurisation de la présidentielle du 12 décembre.

Par Meriem Benchaouia

«J'ai donné des instructions aux Commandants de Régions et de Forces ainsi qu'aux différents services de sécurité pour prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour sécuriser le processus électoral à travers tout le territoire national, afin que notre peuple puisse s'acquitter de son devoir électoral dans des conditions empreintes de sécurité et de sérénité, car nous considérons que la concrétisation de cela nécessite que la condition sécuritaire soit assurée, car la sécurité est source d'espoir et de quiétude», a-t-il déclaré. Le chef d'état-major de l'ANP a affirmé que les prochaines élections présidentielles revêtaient une importance absolue et que les préparatifs sérieux à leur tenue sont en cours. «Nous considérons que les prochaines élections présidentielles revêtent une importance majeure, dont la préparation sur les plans matériel et moral est exécutée de manière sérieuse, en ce sens qu'elles constituent une des étapes importantes que le peuple algérien franchira avec détermination et résolution, sur la voie de la consécration de la fierté de l'Algérie, de sa prospérité économique et de sa renaissance sociale et culturelle», a-t-il dit. Selon lui, ces élections «constituent une nouvelle opportunité à travers laquelle le peuple algérien prouvera qu'il est un peuple attaché à ses principes nationalistes authentiques, un peuple qui sait comment s'acquitter de son devoir national à chaque fois qu'il fait face aux défis, car l'Algérie est l'objectif ultime». Le



Ph.D.R.

nation des hommes intègres de la patrie à aller de l'avant pour réaliser les nobles objectifs nationaux du peuple algérien, ne peut faire l'objet de polémique ni de controverse creuse et stérile. Il s'agit de l'Algérie, terre de millions de chouhada qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher pour que leur patrie connaisse le vrai sens de la liberté et de l'indépendance, qui permet à la volonté populaire dans sa signification réelle de tracer les repères de l'avenir de la patrie en toute liberté et démocratie. Aussi, en concrétisation de ces attentes populaires légitimes, nous n'hésiterons guère à faire face à ce groupe avec rigueur et fermeté», ajoute-t-il. «Et nous serons toujours, comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, les protecteurs de cette volonté populaire et nous veillerons à sa concrétisation à travers l'application minutieuse et stricte des lois en vigueur. Nous ne laisserons aucune occasion à la bande et ses relais pour entraver cette fête électorale prometteuse et cruciale dans l'histoire de l'Algérie et nous concrétiserons ces paroles concrètement sur le terrain», poursuit-il. «Notre pays est un pays riche qui dispose de potentiels et de ressources considérables en surface et dans son sous-sol. Nous ne laisserons jamais ces traitres, en compagnie de leur maîtres, piller ces richesses nationales diverses. Nous ne laisserons jamais ces corrompus sévir et ravager la terre des chouhada. Nous ne permettrons à personne de jouer avec la destinée du pays et l'avenir du peuple algérien», a-t-il averti.

M. B.

général de corps d'Armée a souligné que «le peuple algérien refuse catégoriquement toute ingérence dans les affaires internes de son pays et il n'accepte de recevoir aucune leçon, de quelque partie que ce soit, invitant ces outranciers à s'occuper des affaires et des problèmes de leurs pays». «J'ai souligné à maintes reprises qu'il y a des parties étrangères hostiles qui complotent contre l'Algérie et qui tentent de s'immiscer dans ses affaires internes avec une complicité flagrante de la bande, à l'intérieur, que nous mettons en garde de jouer avec le feu. Ce sont des tentatives désespérées qui ont essentiellement pour but de porter atteinte à la stabilité et à la sécurité de l'Algérie et de son peuple qui a mené une révolution de Libération inégalée grâce à laquelle et grâce aussi aux sacrifices d'un nombre important de chouhada, il a

recouvré sa liberté et son indépendance et jouit aujourd'hui de toute sa souveraineté dans sa patrie», a-t-il déclaré.

«Un petit groupe de personnes» planifie de perturber les élections

Ahmed Gaïd Salah a mis en garde contre «un petit groupe de personnes» qui planifie de perturber la joie des élections présidentielles. «Aujourd'hui, le devoir des fidèles patriotiques, à leur tête l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, est de ne pas laisser l'Algérie, pays des millions de chouhada, en proie aux instigations et aux complots d'un petit groupe de personnes, pleines de rancœur envers l'Algérie, qui planifie de perturber la fête des élections présidentielles», a-t-il déclaré. «Ces derniers ont oublié que la détermi-

Il promet la protection des joutes électorales du 12 décembre

Zeghmati : «Les prochaines élections, un carrefour déterminant»

Qualifiant la prochaine joute électorale de «carrefour déterminant» pour le pays, Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux, plaide pour les présidentielles du 12 décembre et promet l'engagement des institutions de l'Etat à protéger ces élections en leur garantissant «transparence» et «régularité». C'était hier à Alger, lors d'une allocution prononcée à l'ouverture d'un séminaire organisé par le Conseil constitutionnel sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité. «Le peuple algérien, depuis plusieurs mois, en particulier les jeunes, exerce son droit à manifester pacifiquement. Un droit qu'il a arraché parce que convaincu d'un meilleur avenir pour l'Algérie», a

déclaré Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux, à l'ouverture d'un séminaire organisé par le Conseil constitutionnel sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité. A ce titre, évoquant les présidentielles du 12 décembre prochain, Zeghmati dira : «Grâce au civisme mondialement reconnu du hirak, le prolongement de son action se trouve maintenant devant un carrefour déterminant, tant pour son présent que pour son avenir et celui des générations futures». «Cette étape (les présidentielles) constitue le couronnement des efforts des hommes sincères de ce pays où se verseront les espoirs des Algériennes et Algériens, et travaillera pour leur épargner le sort

arrivé aujourd'hui dans de nombreux pays». Dans ce contexte, déclarant sa reconnaissance aux «jaloux pour leur Algérie et qui ont pris conscience de l'importance de ces prochaines élections contre ceux aux jugements erronés qui, surfant sur les vagues mortelles en réveillant les démons de sédition et de division ont voulu la dispersion», Zeghmati, rappelant que le peuple est source de tout pouvoir, indiquera que «les élections constituent un des outils permettant au peuple de choisir son président. La protection de ce droit est un engagement à la charge des institutions de l'Etat conformément à la Constitution et à la loi, dans la sérénité et le calme, et même de garantir la transparence

et la régularité». Auparavant, le ministre de Justice, évoquant «les droits élémentaires» revendiqués par le hirak depuis le 22 février dernier, dira que «si les générations précédentes se sont sacrifiées pour le droit à la liberté contre l'opresseur colonialiste, celle d'aujourd'hui milite pour la consécration d'autres droits et dont l'importance n'est pas des moindres». A ce propos, il citera notamment «le droit à l'égalité» qui, dira-t-il, «a été confisqué par la cupidité d'une minorité sans conscience et de mauvaise morale», «le droit au travail, devenu aujourd'hui difficile à atteindre en raison du favoritisme qui a formé le modèle d'emploi dysfonctionnel de ses normes et de son impasse» et «le droit d'une justice

LA QUESTION DU JOUR

Boris Johnson en bonne voie de réussir son passage en force

Suite de la page une

Les opposants toutes tendances confondues n'en veulent pas avant la date fatidique du 31 octobre, trop rapprochée en effet pour qu'ils puissent à la fois se débarrasser de lui par une motion de défiance et s'entendre avec l'UE sur un report de la sortie. Encore qu'il ne soit pas du tout évident qu'il perdra ces élections, les sondages donnant au contraire son parti largement vainqueur si elles se tiennent maintenant. On peut donc dire dès à présent que le Premier ministre, un «brexiter» convaincu, a suffisamment bien manœuvré jusque-là, même si la partie n'est peut-être pas encore entièrement gagnée pour lui, et qu'il a dû pour en arriver là subir bien des défaites et des avanies. Si rien ne lui a été épargné, c'est parce que la Grande-Bretagne est depuis le référendum de 2016 coupée en deux, entre les «brexisters» et les «remainders», entre ceux qui veulent quitter l'UE à n'importe quel prix et ceux qui entendent y rester à un titre ou à un autre. A l'approche du 17 octobre, la tension entre les deux camps, déjà grande, va sur son paroxysme, avec le risque sérieux que des troubles en découlent. Le fait que les partisans du Premier ministre invoquent la loi sur l'état d'urgence dit assez qu'ils sont prêts à tout pour que la sortie de l'UE se produise au soir du 31 octobre. Boris Johnson lui-même a été suffisamment clair à cet égard en déclarant devant les députés qu'il préférerait mourir plutôt que demander aux Européens une prolongation du délai de sortie. Croire donc qu'un supplément de pression lui ferait changer d'avis, c'est se bercer d'illusion. De son point de vue et celui de la masse des brexisters, c'est la sortie dès le 31 octobre, et rien qu'elle, quitte pour cela à passer par l'état d'exception. On ne voit pas chez le camp opposé une détermination aussi grande. Les Travailistes, qui en constituent le plus gros morceau, sont eux-mêmes divisés entre pro et anti-européens. L'unité de façade qu'ils affichent tient à leur commune opposition à Boris Johnson, non au fait qu'ils soient d'accord sur le type de relations à avoir à l'avenir avec l'UE.

M. H.

indépendante garantissant des règles de procès équitable». «Un autre droit, dira-t-il, pour lequel milite la génération d'aujourd'hui, qui a failli être renversé par la tyrannie des préjugés, l'influence et l'argent corrompu n'auraient été les notables de ce pays qui se sont dressés en bloc».

Sur la base du code électronique

Les commerçants appelés à modifier leur registre du commerce avant le 31 décembre

■ Les commerçants sont appelés à modifier leur extraits du registre du commerce sur la base du code électronique avant le 31 décembre 2019, selon un décret exécutif publié au «Journal officiel» n°57.

Par Bassem N.



À insi, le délai de la mise en conformité des extraits du registre du commerce prévue par les dispositions de l'article 7 du décret exécutif n° 18-112 du 5 avril 2018, fixant le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique a été prorogé au 31 décembre 2019. A l'expiration de ce délai, les commerçants n'ayant pas

procédé à la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce, sont punis conformément aux dispositions de la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Pour rappel, le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique a été fixé par un précédent décret exécutif. Il a été précisé

dans ce texte qu'«il est inséré sur les extraits du registre du commerce des commerçants, personnes physiques ou morales, un code électronique, dénommé registre du commerce électronique (RCE)». Le code électronique RCE est un «symbole graphique comportant des données et des informations cryptées se rapportant au com-

merçant». Ce code est imprimé sur les extraits du registre du commerce selon des caractéristiques précises, à savoir la face recto, à droite de la partie supérieure de l'extrait du registre du commerce, en noir sur fond blanc entouré d'un cadre noir. La lecture du code électronique RCE est effectuée par tout périphérique doté d'un dispositif de

capture d'images, au moyen d'une application téléchargeable gratuitement sur le portail électronique du Centre national du registre du commerce (CNRC), alors que la mise à jour des informations contenues dans le code RCE est régulièrement effectuée par les services du CNRC. Il a été également souligné que toute détérioration du code électronique RCE rend l'extrait du registre du commerce caduc. Dans ce cas, le titulaire du registre du commerce est tenu de demander un duplicata de l'extrait du registre du commerce, doté du code électronique RCE. Les commerçants ne détenant pas l'extrait du registre du commerce, doté du code électronique RCE, ont été appelés à demander la modification de leurs extraits de registre du commerce, auprès des antennes du CNRC territorialement compétent, pour l'obtention du code électronique RCE. B. N./APS

SIPA 2019

Un espace de dégustation pour promouvoir les produits aquacoles

La 8e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), prévue à Oran en novembre prochain, accueillera un important espace de dégustation dédié à la promotion des produits aquacoles, a-t-on appris des organisateurs. Cet espace, organisé par la direction de la pêche de l'aquaculture de la

wilaya d'Oran, en collaboration avec les chambres de la pêche et de l'aquaculture des wilayas de l'ouest ainsi que la direction de la formation professionnelle, proposera différents produits, issus de l'aquaculture marines et piscicoles, a indiqué le directeur local de la pêche, Mohamed Bengrinda. Cet événement, qui

sera installé en marge de la 8ème édition du SIPA 2019, prévu au Centre des conventions d'Oran (CCO) du 6 au 9 novembre, sera ouvert au grand public, a-t-il noté. Alors que les chambres de la pêche fourniront les produits aquacoles, les étudiants de la spécialité cuisine des centres de formation professionnelle s'oc-

cuperont de la préparation des plats, a-t-on encore précisé. Plusieurs produits seront proposés. Des produits de la conchyliculture comme les moules, des produits d'aquaculture marine comme la dorade et le loup de mer et des produits de pisciculture (d'eau douce) comme le poisson chat et le tilapia. L. Y.

Oran

Saisie de plus de deux quintaux de viande blanche avariée

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi une quantité de plus de deux quintaux de viandes blanches (poulets) impropres à la consommation devant être distribuée à des commerçants, a-t-on appris, hier, de ce corps sécuritaire. Cette opération a permis de saisir 260 kg de viande blanche avant

d'être écoulés dans le marché local, la marchandise était transportée dans deux camions frigorifiques, interceptés au niveau de la RN12 entre Haï Nedjma et Sidi Labiod, précise-t-on de même source. Le contrôle de cette marchandise par les vétérinaires a confirmé que la viande était impropre à la consumma-

tion humaine et qu'elle devait être saisie, a-t-on précisé de même source. Plusieurs infractions ont été enregistrées contre le propriétaire de la marchandise dont la non-possession d'un registre du commerce lui permettant de pratiquer cette activité, l'absence de certificats vétérinaire et sanitaire nécessaires pour

le transport de produits d'origine animale ainsi que l'absence des conditions d'hygiène. La brigade de protection de l'environnement du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran a ouvert une enquête sur l'affaire. K. L.

Présidentielle 2019

Makri : le MSP ne soutiendra aucun candidat

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, a affirmé dimanche à Alger que son parti n'envisageait pas de participer à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ni de «soutenir un quelconque candidat», considérant, toutefois, que la présidentielle constitue, «par principe, un impératif pour assurer la pérennité des institutions constitutionnelles et civiles et la sortie de crise». Lors d'une conférence de presse, consa-

crée à l'évaluation des résultats de la session extraordinaire de majlis echoura (conseil consultatif) du MSP, M. Makri a indiqué que le Mouvement «ne soutient aucun candidat et n'envisage pas de nouer des alliances, en l'absence de conditions d'une véritable concurrence», ajoutant que sa formation «est souveraine dans ses décisions et ne pourrait être récupérée par aucune partie». «Le MSP œuvre à réaliser un consensus national qui sert l'intérêt du pays,

loin des intérêts personnels», a-t-il observé. Il a souligné, en outre, que sa formation politique «respecte la décision d'un nombre important de citoyens qui veulent une élection présidentielle pour sortir de la situation actuelle», ajoutant que son parti est pour le principe de convoquer une présidentielle en ce sens qu'«elle constitue un impératif pour assurer la pérennité des institutions constitutionnelles et civiles et la sortie de crise, d'autant que la complexité de la situation

économique exige un consensus national pour une réelle relance économique». M. Makri a expliqué la non-participation de sa formation à la prochaine échéance électorale, prévue le 12 décembre, «par l'absence de la concurrence et la non-satisfaction de la revendication relative au départ du gouvernement actuel, en sus des failles émaillant l'arsenal juridique dans le volet inhérent au processus électoral (...)». Hania Y.

ONDEEC de Tiaret

Les travailleurs réclament une solution à la crise financière de leur entreprise

Une cinquantaine de travailleurs de l'Office national de développement des élevages équins et camélins (ONDEEC) de la wilaya de Tiaret ont bloqué, dimanche, la route nationale (RN 14) limitrophe pour réclamer une solution définitive à la crise financière dont souffre l'office, a-t-on constaté. Le chef de la section syndicale et représentant des travailleurs, Djamel Rebai a souligné que

cette protestation intervient suite à la lenteur des services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans la recherche d'une solution à cette crise qui affecte 83 employés à travers 20 annexes du pays relevant de l'office national dont le siège la direction générale se trouve à Tiaret. La crise est due à la suspension de l'utilisation par l'office de 9 % des revenus générés par la

Société nationale des courses de chevaux, principale ressource financière de l'office. Cette suspension dure depuis 2014 suite à un procès verbal d'une réunion ministérielle mixte stipulant d'éponger les dettes de la société nationale des courses de chevaux auprès de l'office de l'ordre de 760 millions DA sans parvenir à une solution, a-t-il dit de ce dernier, signalant que les travailleurs n'ont

pas perçu leurs salaires depuis 6 mois. Le directeur général de l'Office, Mounir Zerhouni, a fait savoir, pour sa part, que les travailleurs de cette entreprise publique économique sont entrés en grève depuis une semaine, suggérant une intervention du ministère pour accorder à l'Office le droit d'investir dans certaines fermes pilotes pour réaliser des revenus alternatifs. T. G.

Hydrocarbures

ExxonMobil associée à l'évaluation du potentiel de l'Algérie

■ L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a signé une convention avec ExxonMobil portant sur la participation de cette compagnie américaine à l'étude d'évaluation du potentiel en hydrocarbures des bassins du domaine minier du Sahara algérien, a annoncé hier l'agence dans un communiqué.

Par Sara Y

La signature de la convention, qui s'inscrit dans le cadre de la mission d'Alnaft visant la promotion et la valorisation du domaine minier hydrocarbures, fait d'ExxonMobil la quatrième compagnie multinationale à rejoindre l'Agence dans cette étude, après l'italien ENI, le français Total et le norvégien Equinor, a précisé la même source. Selon Alnaft, la compagnie américaine «ExxonMobil montre ainsi son intérêt, à l'instar des autres compagnies, pour le domaine minier hydrocarbures algérien, qui recèle encore d'importants ressources en hydrocarbures». Alnaft considère cet engagement comme «un premier



pas d'ExxonMobil en Algérie pour la prospection d'opportunités dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures». L'apport de ENI, Total, Equinor et ExxonMobil, leaders dans le domaine des hydrocarbures, consolidera l'expertise déjà mobilisée par Alnaft avec BEICIP-FRANLAB pour le succès de l'étude en cours de réalisation. Ceci permettra, sans doute, d'améliorer la prospectivité du domaine minier algérien des hydrocarbures, a souligné la même source, ajoutant que ce partenariat vise à améliorer la qualité et la fiabilité des résultats de l'étude objet du contrat conclu entre Alnaft et BEICIP-FRANLAB le 10 septembre 2017. La première phase de cette

étude, clôturée en juin 2019, a montré un potentiel qui place l'Algérie aux premiers rangs mondiaux en termes de ressources en hydrocarbures générées. Cette phase a porté sur l'évaluation régionale de l'ensemble des bassins du Sahara et a permis d'identifier les zones les plus prometteuses. La deuxième phase, dont les résultats finaux sont prévus pour le premier semestre 2020, est consacrée à l'évaluation de détails de ces zones prometteuses et qui feront objet d'appels à la concurrence pour la conclusion de contrats de recherche et d'exploitation, a-t-on fait savoir.

S. Y./Agences

Exportateurs de gaz

L'Algérie participera à la 21^e réunion du GECF à Moscou

L'Algérie participera à la 21^e réunion du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui se tiendra à Moscou (Russie) le 3 octobre prochain, a annoncé hier le ministère de l'Énergie dans un communiqué. Lors de cette importante réunion du GECF, qui sera organisée en marge de la 3^e édition de la Semaine russe de l'énergie prévue du 2 au 5 octobre dans la capitale russe, les ministres membres du Forum examineront les questions relatives à l'évolution du marché du gaz et ses perspectives, ainsi que l'état

d'avancement du projet de la mise en place de l'Institut de recherche sur le gaz (Gas Research Institute-GRI) du GECF, dont le siège est à Alger, a précisé la même source. En prévision de cette réunion, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, avait présidé le 24 septembre dernier une séance de travail avec l'équipe chargée du projet de mise en œuvre de cet institut de recherche sur le gaz «GRI» au siège de son département en présence du P-dg de Sonatrach, a ajouté le communiqué. Lors de cette séance de tra-

vail, M. Arkab a souligné l'importance de cet institut en tant qu'outil de développement technologique pour les pays membres du GECF et pour l'Algérie. Le GRI a pour objectif d'être un institut de recherche de classe mondiale, de renforcer la coopération entre les pays membres du GECF dans les domaines de la technologie, de l'innovation, de la formation, de l'échange des expertises, ainsi que le développement des bases de données techniques et scientifiques. «Le GRI vise également à offrir des opportunités de

formation dans les domaines technologique de pointe», a-t-on ajouté. La décision de création de cet important institut en Algérie a été adoptée à l'unanimité lors de la 19^e Réunion ministérielle tenue le 4 octobre 2017 à Moscou, et l'importance du GRI pour les pays membres a été mise en exergue dans la déclaration du 4^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF, tenu le 24 novembre 2017 à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie. Le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^e session

du forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. En 2010, l'Algérie avait abrité la 10^e réunion ministérielle du GECF dans la ville d'Oran. Le GECF est actuellement composé de 12 pays : l'Algérie, la Bolivie, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs.

Salem K.

Pétrole

Le Brent à plus de 61 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens, les investisseurs craignant un ralentissement de la croissance en Chine d'une part, et se rassurant de la baisse des tensions au Moyen-Orient d'autre part. Hier matin, le baril de Brent pour livraison en novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 61,08 dollars, en baisse de 1,34 % par rapport au cours de vendredi. Le baril de WTI pour la même échéance s'échangeait à 55,25 dollar, 1,18 % de moins que la semaine dernière. «La grande crainte du marché du pétrole serait un déclin sérieux de la croissance chinoise et les chiffres PMI de l'industrie manufacturière de ce matin n'ont fait qu'alimenter cette crainte», a expliqué Fiona Cincotta, analyste. Bien que les données étaient moins mauvaises qu'attendu (...) elles indiquent que l'industrie chinoise reste au bord de la contraction, ce qui ne présage rien de bon pour la demande en pétrole du pays», a-t-elle conti-

nué. L'activité manufacturière en Chine a en effet connu en septembre un rebond inattendu, selon un indice indépendant rendu public hier, sur fond de guerre commerciale avec les Etats-Unis et l'imposition au début du mois de nouvelles surtaxes réciproques. L'indice des directeurs d'achat (PMI) pour le secteur manufacturier, calculé par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin, s'est

établi à 51,4 en août, contre 50,4 le mois précédent. Il s'agit du plus haut niveau de cet indice depuis février 2018. Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en deçà, d'une contraction. Par ailleurs, les tensions au Moyen-Orient, relancées il y a trois semaines par une attaque contre des installations pétrolières saoudiennes, semblent s'être quelque peu apaisées. «Le bon

sens prévaut en Arabie saoudite pour le moment. Le prince Mohammed ben Salmane a indiqué récemment dans un interview qu'une guerre entre son pays et l'Iran serait un désastre total pour l'économie mondiale», a relevé Naeem Aslam, analyste. Le prince héritier saoudien a en effet appelé la communauté internationale à «dissuader» Téhéran lors de l'émission «60 Minutes» sur la chaîne CBS. «Si

le monde n'agit pas fortement, fermement, pour dissuader l'Iran, nous assisterons à une escalade encore plus grave qui menacera les intérêts mondiaux», a-t-il affirmé. L'attaque du 14 septembre contre deux installations pétrolières saoudiennes a réduit de près de 6 % de la production mondiale et avait fait bondir les cours de l'or noir de près de 20 %.

A. O./APS

Japon

Recul de 1,2 % de la production industrielle en août

LA PRODUCTION industrielle au Japon a reculé de 1,2 % en août sur un mois, selon des chiffres préliminaires publiés hier un déclin plus important que prévu mais guère surprenant dans le contexte du ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus d'économistes Bloomberg misait sur un repli plus limité, à hauteur de 0,5 % sur un mois. Les livraisons de produits manufacturés ont quant à elles diminué de 1,4 % sur un mois, tandis que les stocks des usines sont restés stables. Le contexte actuel de la décélération de l'économie mondiale sur fond de la guerre commerciale sino-américaine n'est guère favorable aux entreprises japonaises, très exportatrices. «La production industrielle évolue sur une tendance faible ces derniers temps», a sobrement commenté le ministère de l'Économie (Meti) dans son communiqué, ajoutant que les entreprises sondées s'attendaient à un rebond de leur production en septembre, avant une nouvelle baisse en octobre. La production a faibli en août dans les secteurs de la sidérurgie, des équipements industriels et de l'automobile, tandis qu'elle a augmenté dans l'électronique et la chimie, a précisé le ministère. La production industrielle est toutefois un indicateur particulièrement volatil, les firmes japonaises calibrant chaque mois leur production et stocks en fonction de la demande en temps réel. Cet indicateur avait ainsi chuté de 3,3 % en juin, avant de rebondir de 1,3 % en juillet. La croissance japonaise a jusqu'à présent résisté tant bien que mal au ralentissement de l'économie mondiale cette année, grâce à la demande intérieure. Mais ce soutien devrait lui-même faiblir après l'entrée en vigueur mardi d'une hausse de la taxe sur la consommation.

R. E.

Nâama

Baisse de moitié de la superficie réservée à la tomate industrielle

■ La superficie réservée à la production de la tomate industrielle à Nâama a enregistré une baisse de 43 hectares la saison écoulée à 20 ha cette saison, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Ainsi, une production de 9 000 quintaux a été réalisée cette saison s'étalant de juin à septembre contre plus de 19 000 qx la saison dernière, a-t-on indiqué.

Par Nassima A.

La baisse de la production de la filière dans la wilaya est due aux pertes enregistrées en 2018 par les agriculteurs pour des problèmes de commercialisation de leurs produits d'où leur mécontentement face à l'absence d'une unité de transformation des produits agricoles dont la tomate industrielle au niveau de la wilaya. La culture de la tomate industrielle réussit dans plusieurs régions de la wilaya où elle s'adapte aux conditions climatiques et à la nature du sol, donnant un grand rendement à la faveur des actions de la direction du secteur visant à accorder plus d'intérêt à ce produit en développant les systèmes d'irrigation par l'utilisation des techniques modernes et en incitant à l'investissement dans les industries de transformation par la création d'unités d'agroalimen-

taires devant accueillir le produit au lieu de chercher à le commercialiser en dehors de la wilaya, a-t-on souligné. Pour ce qui est de la tomate destinée à la consommation, la DSA a fait part d'une production de 1 000 qx cette saison à travers les régions de Dzira et Tirkout dans les communes d'Ain Sefra et Ain Benkhellil réputées pour leurs potentialités pro-

ductives. Les agriculteurs de la filière de la tomate envisagent de créer leur association de wilaya dans les brefs délais en vue d'organiser leurs activités, défendre les droits des agriculteurs à l'avenir, réguler le programme de plantation et de cueillette et prendre en charge les contrats avec les usines de transformation pour éviter une surproduc-



tion et la perte du produit, a fait savoir un producteur de la tomate industrielle d'Ain Mactaa Deli (Nâama). N. A./APS

Batna

Récupération de près de 7 ha de foncier industriel inexploité

Des surfaces de 6,98 ha de foncier industriel inexploitées dans la wilaya de Batna ont été récemment récupérées, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette opération qui intervient à l'issue d'une série de rencontres et de réunions de coordination présidées par le wali, Farid M'hamedi, s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement du foncier industriel, selon la même source qui a fait part de la récupération de 3,02 ha inexploités dans la commune de Merouana et 3,96 ha dans la commune de

Barika. Au total, 55,38 ha de foncier inexploités font l'objet de procédures de récupération, a fait savoir la même source, précisant qu'il s'agit de 3,02 ha dans la commune de Batna, 24,5 ha à Ouled Fadel, 14,82 ha à Qued Chaâba, 3 ha à Seggana et le reste répartis à travers les communes de Lazrou, Barika, M'doukal, Seriana, El Madhar, Boumia, Boulhilat, Chemora et Timgad. Ces mesures ont été prises sur la base des rapports de suivi des chantiers d'investissement confiés dans ce cadre, et dont les bénéfi-

ciaires n'ont pas respecté les délais réglementaires de lancement des travaux, et autres dépassements signalés, a ajouté la même source. Une réunion d'évaluation de l'avancement de l'opération d'assainissement du foncier industriel et de la situation de l'investissement dans les différentes communes et daïras de la wilaya a été organisée récemment en présence de tous les responsables concernés, a-t-on indiqué.

Samy Y.

Ouargla

Un nouveau centre d'«excellence» dans les industries pétrolières en 2020

Un nouveau centre d'«excellence» de formation spécialisée dans les industries pétrolières ouvrira ses portes à Ouargla en 2020, a fait savoir la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Implantée dans la commune de Hassi-Benabdallah (20 km au nord de Ouargla), cette structure de formation, est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels et le groupe «Petrofac» basé à Hassi-Messaoud, a-t-on précisé en marge de la cérémonie officielle de la rentrée de formation (session de septembre). Il sera doté de moyens et équipements nécessaires à la formation des jeunes désireux de s'armer d'une qualification de technicien et technicien supérieurs dans des spécialités liées à l'activité hydrocarbures, tels que la soudure homologuée de gazoduc et oléoduc, le montage de sonde forage et la maintenance mécanique. Ce centre, dont l'équipement sera assuré par le groupe Petrofac, devra mettre à la disposition des jeunes de la région une qualification de haut niveau et faciliter leur placement dans les entreprises pétrolières établies dans la région, a expliqué le chef de service de suivi de la formation et de l'enseignement professionnels à la DFEP-Ouargla, Taïfour Cheriet. Plus de 500 promus des centres de formation

professionnelle de la wilaya de Ouargla ont été embauchés depuis 2015 dans des sociétés pétrolières, nationales et étrangères, a fait savoir le même responsable. Plus de 16 827 nouvelles places, toutes formules de formation confondues, ont été offertes dans la wilaya de Ouargla au titre de la rentrée de la formation professionnelle (session septembre), a relevé la DFEP. Ces postes sont répartis sur les modes de formation résidentielle (4 203 places), par apprentissage (9 289 places), la formation qualifiante (745), la

formation de la femme au foyer (250), la formation passerelle (499), les cours du soir (601), en plus de la formation des pensionnaires des établissements pénitentiaires, selon la même source. La nomenclature de formation a été étoffée, au titre de cette session, de deux nouvelles spécialités de formation dans la serriculture et le système de chauffage central. Par souci de répondre aux besoins du marché local de l'emploi et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, la DFEP s'emploie à l'encouragement, en coordination avec les

opérateurs économiques et les entreprises locales, de la formule de formation par apprentissage, en vue de permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences professionnelles leur ouvrant accès au monde du travail, a-t-on fait savoir. Des promotions totalisant 10.883 stagiaires sont sorties l'année dernière des établissements de la formation ouverts à travers la wilaya de Ouargla, a rappelé la DFEP. Le secteur dispose dans cette wilaya de 20 centres de formation, cinq instituts nationaux spécialisés de la formation profes-

sionnelle, un institut d'apprentissage en génie-pédagogique et formation des cadres, ainsi que d'un centre régional d'enseignement professionnel à distance de 7 900 places. Il compte aussi 16 internats d'une capacité globale de 1 560 lits, en plus d'un système de demi-pensionnat servant plus de 2 300 repas/jour, et devra être renforcé prochainement par deux autres internats (360 lits) dans la wilaya déléguée de Touggourt.

Y. H.

Tissemsilt

Une nouvelle stratégie pour promouvoir le secteur du Tourisme

Une nouvelle stratégie visant la promotion du secteur du Tourisme vient d'être mise en place dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat par intérim, Salah Bakel. M. Bakel a indiqué en marge des festivités de la journée mondiale du tourisme, que la nouvelle stratégie consiste à lever tous les obstacles devant les investisseurs désirant investir dans le secteur du tourisme dans la région, en leur faisant bénéficier d'incitations et de nombreuses facilitations dans l'acquisition du foncier, tout en leur garantissant un accompagnement permanent. La stratégie en question, qui n'est pas limitée dans le temps, repose également sur l'intensification des opérations de promotion. Elle permet également de faire connaître le potentiel touristique de la wilaya, à travers la réalisation de nombreux soutiens promotionnels et

de communication, notamment un guide touristique et un documentaire de promotion faisant connaître le potentiel du secteur et les possibilités d'investissement touristique. Des visites touristiques seront programmées, dans ce cadre, au niveau des sites attractifs de la région, notamment la réserve nationale du pin d'Alep à Theniet El-Had et la forêt d'Aïn Antar dans la commune de Boukaïd, visant des jeunes, des représentants des médias et des associations de plusieurs wilayas, selon le même responsable. Dans le cadre de cette stratégie, des manifestations sportives et de loisirs à caractère régional et national seront organisées au niveau des sites touristiques, comprenant les sports de montagne, la marche et les sports mécaniques. En outre, des zones touristiques qui n'ont pas bénéficié auparavant de tout l'intérêt nécessaire seront valorisées et exploi-

tées, notamment la forêt de «Sidi El-Houari» à Tissemsilt et «Bin El Kifane» de Boukaïd, et ce, en les faisant connaître dans le cadre d'un travail de promotion, par la mise en place d'espaces de détente pour les familles et les touristes, ainsi que l'encouragement d'activités d'investissement des jeunes, notamment des cafétérias, des restaurants et des locaux commerciaux. Les festivités de la journée mondiale du tourisme, qui se sont déroulées au centre d'information et d'orientation de Tissemsilt, ont été marquées par l'organisation de portes ouvertes sur le secteur du tourisme, notamment en faisant connaître les activités des agences de tourisme et de voyages de la wilaya, ainsi que des modèles d'investissements dans le domaine de l'hôtellerie, ainsi qu'une aile consacrée à l'exposition des activités de la chambre de l'artisanat et des métiers.

R. R.

Soutien international à la question sahraouie

L'ONU appelée à honorer ses engagements

■ L'Organisation des Nations unies doit assumer son rôle et honorer ses engagements à l'égard de la question du Sahara occidental, dans le respect du droit du peuple sahraoui à la liberté, ont souligné des dirigeants et des hauts responsables à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.



Par Fella Y.

La question sahraouie a bénéficié d'un large soutien lors des travaux de l'Assemblée générale onusienne, à travers les interventions des dirigeants et ministres et plusieurs pays qui se sont succédé à la tribune mais aussi dans le cadre des rencontres bilatérales avec le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, et la délégation l'accompagnant. Dans son discours à la tribune de l'Assemblée générale, la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la coopération, Naledi Pandor, a exhorté l'ONU à honorer ses engagements à l'égard de la

question du Sahara occidental et des intérêts de son peuple, insistant sur le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'exercice de son droit à l'autodétermination conformément aux principes de la légalité internationale et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. La chef de la diplomatie sud-africaine a en outre affirmé que son pays était pleinement disposé à œuvrer de concert avec tous les Etats Membres au renforcement des objectifs des Nations unies en faveur de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme en Afrique. Dans son discours à la tribune de l'Assemblée générale, le Premier ministre de l'Ouganda,

Ruhakana Rugunda, a, quant à lui, mis en avant le soutien de son pays au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant la nécessité pour la communauté internationale de tenir compte des revendications légitimes des Sahraouis en vue de parvenir à une solution définitive à la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. M. Ruhakana Rugunda a affirmé que le président ougandais continuera à soutenir les efforts des peuples colonisés, dont le peuple sahraoui, pour qu'ils puissent exercer leur droit à l'autodétermination, ajoutant que la décolonisation au Sahara occidental passe impérativement par le respect des principes de la

Charte des Nations unies. De son côté, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez Parrilla, a réaffirmé la solidarité constante de son pays avec le peuple du Sahara occidental et sa lutte légitime pour arracher son droit à la liberté et à l'indépendance. Dans son discours samedi, lors de la 8^e plénière des travaux de la session, le chef de la diplomatie cubaine a affirmé le soutien de son pays aux efforts de l'ONU visant à trouver une solution à la question du Sahara occidental qui puisse permettre au peuple sahraoui d'exercer le droit à l'autodétermination tel que stipulé dans ses résolutions et la charte mondiale des droits de l'Homme. Cette année, près de 150 chefs d'Etat

et de gouvernement prennent part aux travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU.

Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Plusieurs pays participants, dont l'Algérie, ont exprimé leur soutien pour trouver une solution à la question du Sahara occidental qui garantisse au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. L'Algérie a exprimé, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, le souhait de voir «l'esprit de dialogue régner entre les frères dans le Royaume du Maroc et le Front Polisario dans le but de parvenir à une solution définitive garantissant au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations unies et aux résolutions de l'AG et du Conseil de sécurité pertinentes». La Russie, le Lesotho, la Jamaïque ainsi que l'Islande, figurent parmi les pays ayant exprimé leur soutien en faveur d'une solution à la question sahraouie qui puisse garantir au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Dans son allocution lors de la 74^e session ordinaire de l'assemblée générale de l'ONU, le ministre islandais des Affaires étrangères, Gudlaugur Thor Thordarson, a souligné que son pays était profondément préoccupé par les conflits et questions internationales en suspens, particulièrement au Sahara occidental, en Libye et en Palestine, assurant que son pays était en faveur d'une solution politique pacifique basée sur le dialogue entre les parties en conflit et soutenait les efforts de l'ONU. Les conflits qui surviennent aujourd'hui à travers le monde et qui restent sans issue sont extrêmement préoccupants, a-t-il souligné. Lors des travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui se tiennent du 24 septembre au 5 octobre prochain, plus de 193 pays débattront d'une série de questions et de conflits internationaux à l'instar du Sahara occidental, du Yémen, de la Libye et de la Syrie, outre la question du changement climatique, la crise de l'Iran et les opérations de maintien de la paix répandues en Afrique. Au terme du débat à l'Assemblée générale lundi prochain, les six commissions entameront le débat de l'ordre du jour de l'actuelle session. Dans ce cadre, la quatrième commission chargée des questions politiques et de la décolonisation abordera la question du Sahara occidental dans le cadre de l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

Sabiba O.

F. Y./APS

Tunisie

L'Isie n'a aucune intention de reporter ou d'annuler le deuxième tour

L'Instance indépendante pour les élections (Isie) en Tunisie est déterminée à organiser le deuxième de l'élection présidentielle anticipée à temps, soit le 13 octobre 2019, «bien qu'elle soit consciente de l'existence d'une crise morale, politique, légale et constitutionnelle, vu la non libération de l'un des candidats en lice pour le second tour», a indiqué dimanche un membre de l'Isie, Adel Brinsi. M. Brinsi, cité par des médias locaux, a précisé à ce propos qu'il ne faut pas interpréter les déclarations du président de l'Isie et d'un nombre de ses membres, au sujet de la possibilité d'opter pour le recours quant aux résultats du deuxième tour, en tant qu'une intention d'annuler ou de reporter cette élection. «L'Instance est appelée à faire réussir le processus électoral et démocratique, ainsi qu'à respecter les délais constitutionnels (le président de la République provisoire ne doit pas dépasser les 90 jours en fonction)», a signifié le conféréncier. Avant d'ajouter que «l'Isie continuera à réclamer la libération du candidat Nabil Karoui, tout en affirmant que la justice est indépendante». L'Isie a envoyé plusieurs correspondances au ministère de la Justice, au Conseil supérieur de la Justice, à la Cour d'appel et au

juges d'instruction pour demander d'assurer l'équité des chances entre les candidats au deuxième tour, Kais Saïed et Nabil Karoui, selon des déclarations faites par le président de l'Instance, Nabil Bafoun. Le deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie aura lieu, selon le président de l'Isie, Nabil Baffoun, le 13 octobre prochain.

«D'importants progrès» dans la lutte contre le terrorisme

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, a affirmé lors d'un entretien avec le chef du Bureau du contre-terrorisme de l'ONU, Vladimir Voronkov, que la Tunisie a fait d'importants progrès dans la lutte contre le terrorisme et entend poursuivre ses efforts, a rapporté l'agence TAP. Selon un communiqué publié samedi par le ministère des Affaires étrangères, relayé par la TAP, M. Jhinaoui a souligné que pendant la période de son mandat au Conseil de sécurité, la Tunisie «attacherait une grande importance à cette question», appelant à une intensification de la coopération et des consultations avec les organes compétents de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme. Pour sa

part, le sous-secrétaire général du Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, a félicité la Tunisie pour son élection au Conseil de sécurité pour la période 2020-2021, réaffirmant sa volonté de renforcer la coopération commune dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. D'autre part, le chef de la diplomatie tunisienne s'est également entretenu avec la Directrice exécutive de la Direction du Comité contre le terrorisme, Michèle Coninx, rappelant, à l'occasion, que la Tunisie placerait en tête de ses priorités la lutte contre le terrorisme lors de son mandat comme membre non permanent au Conseil de sécurité. De son côté, la Directrice exécutive a mis en valeur le niveau de coopération bilatérale entre la Tunisie et les Nations unies, rappelant sa visite en Tunisie en juillet 2019, où elle avait pris connaissance des réalisations de la Tunisie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et des perspectives de coopération. Elle a également salué la volonté de la Tunisie d'intensifier sa coopération dans le domaine de la sécurité, notamment par le biais de l'initiative «7 plus 7», qu'elle considère comme un exemple positif dans ce domaine.



Indonésie

Affrontements lors de manifestations contre des lois controversées

■ La police a fait usage de gaz lacrymogènes à Jakarta et dans plusieurs villes d'Indonésie, hier, contre des manifestants qui ont poursuivi leur mouvement de protestation contre des lois controversées, entamé la semaine dernière.

Par Rosa C.

Au moins deux étudiants ont été tués et des centaines ont été blessés au cours des manifestations et parfois des émeutes qui ont embrasé l'archipel d'Asie du Sud-Est depuis le 23 septembre. Dans la capitale indonésienne, quelque 26 000 policiers et militaires et des véhicules blindés étaient déployés hier. Plusieurs milliers d'étudiants portant des bandières manifestaient près du Parlement protégé par des barbelés, selon des journalistes de l'AFP. Quelques affrontements ont eu lieu entre des manifestants qui lançaient des pierres et les forces de l'ordre répliquant avec des gaz lacrymogènes. Les étudiants dénoncent notamment une réforme qui risque d'affaiblir l'agence de lutte contre la corruption (KPK), une institution très respectée en Indonésie. «Pourquoi modifier cette loi ?», demande Lukmanul Hakim Ahbr, un Indonésien de 24 ans qui explique être venu de Malaisie où il fait ses études pour participer au mouvement. «Nous les étudiants (...) rejetons toute révision qui affaiblit la KPK», indique-t-il à l'AFP. Ils protestent également contre un vaste projet

de révision du code pénal qui prévoit notamment des peines de prison pour les relations sexuelles hors mariage ou entre personnes du même sexe. Le fait de «montrer ou d'offrir» des moyens de contraception à des mineurs deviendrait illégal. Le projet prévoit aussi une application plus large de la loi controversée sur le blasphème qui inquiète les minorités dans ce pays qui compte la plus grande population musulmane au monde. Et il envisage d'interdire les «insultes» envers le président ou le vice-président. A Bandung, importante ville étudiante sur l'île de Java, où plusieurs milliers de jeunes ont manifesté, une jeune femme portait une pancarte affirmant «le gouvernement ne doit pas se mêler de ce qui est dans notre pantalon». «J'ai décidé de rejoindre les manifestations après avoir entendu parler de la mort des étudiants et des attaques de gaz lacrymogène», dit Banyu Biru, un jeune de Bandung portant l'uniforme de son lycée. A Lombok, île proche de Bali, des affrontements ont éclaté entre quelque 2 000 étudiants et les forces de l'ordre, selon un journaliste de l'AFP. Les manifestants demandent aussi le retrait des troupes indoné-



siennes de Papouasie, où des violences ont fait plus de 30 morts en septembre. Ils veulent encore une enquête sur la mort

de deux étudiants à Kendari, ville de l'île de Célèbes, la semaine dernière aux cours de violentes manifestations. Le président indonésien, Joko Widodo, a tenté d'apaiser les étudiants en faisant des concessions alors qu'il s'apprête à être investi pour un second mandat en octobre. Le vote de la réforme du code pénal a été repoussé et le chef de l'Etat a dit envisager de revenir sur celle de l'agence anti-corruption. Mais après un week-end relativement calme, ces manifestations, parmi les plus importantes depuis le soulèvement de 1998 qui a chassé le dictateur Suharto du pouvoir, ont repris hier. Le ministre indonésien à la Sécurité Wiranto a mis en garde contre toute violence hier, à la veille de l'installation du nouveau parlement indonésien. «Je demande aux manifestants de ne pas avoir recours à la violence et de ne pas perturber l'installation des nouveaux députés», a-t-il déclaré à des journalistes. R. C.

Autriche

Après sa victoire en solitaire, Sebastian Kurz cherche des partenaires

Sebastian Kurz est parti hier en quête de partenaires pour gouverner l'Autriche, fort d'une large victoire aux législatives mais privé du soutien de l'extrême droite, son ancien allié, et boudé par les autres formations. Son score de 37 %, selon les projections, offre au chef des conservateurs une revanche appréciable, quatre mois après la chute de sa coalition avec le parti d'extrême droite FPÖ, balayé en mai par le scandale de corruption de l'Ibzigate. Mais Sebastian Kurz a beau améliorer de près de six points le résultat obtenu par son parti ÖVP en 2017, il ne peut gouverner seul. «Nous allons bien sûr discuter avec tous les partis (...) pour voir avec lesquels nous pouvons former un gouvernement stable», a-t-il promis hier. Mais il ne se fait guère d'illusion : «Je crains que ce soit cette fois plus compliqué qu'il y a deux ans». Aucune percée avant la fin de l'année, voire le début 2020, n'est attendue par la plupart des commentateurs. En fin de semaine, après la publication des résultats définitifs, l'ex-chancelier devrait être officiellement chargé par le président d'entamer des négociations. Les autres partis ne sont pas pressés de lui tendre la main. Dès dimanche soir, l'extrême droite FPÖ, qui a gouverné dix-huit mois avec la droite, a fait savoir qu'elle se voyait siéger dans les rangs de l'opposition après un recul dans les urnes bien plus fort qu'attendu. Confronté dans les derniers jours de campagne à de nou-

veaux soupçons de malversation, le parti anti-islam et anti-immigration a perdu environ dix points (16 %) par rapport au précédent scrutin et n'est «pas en position de gouverner», a annoncé son nouveau chef Norbert Hofer. «Le FPÖ est le grand perdant du scrutin», observe le politologue Peter Filzmaier, alors qu'il y a deux ans, la coalition autrichienne entre la droite et l'extrême droite s'affichait en modèle à suivre dans une Europe aux prises avec la montée des nationalismes. Portés par la mobilisation internationale sur le climat, les Verts d'Autriche sont les gagnants manifestes des législatives, avec un score de 14 % qui les place en position de gouverner aux côtés de Sebastian Kurz. «Avancez et faites-vous confiance !», lançait hier le quotidien conservateur «Die Presse», appelant les deux partenaires potentiels à saisir «leur chance» pour former une coalition pionnière sur la scène européenne. Mais le parti écologiste ne compte pas faire de cadeau au chef des conservateurs, qui a imposé une ligne dure sur l'immigration et refuse mordicus la création d'une taxe carbone défendue par les Verts. Le chef des «Grünen», Werner Kogler, a averti qu'il n'envisageait un pacte avec Sebastian Kurz que si ce dernier opérerait «un changement politique radical». Il a déclaré hier vouloir d'abord sonder les conservateurs sur leurs intentions avant toute négociation sur le fond. Les questions climatiques ont éclipsé la thématique de l'immi-

gration durant la campagne électorale et les écologistes ont quadruplé leur score (14 %), eux qui n'avaient pas franchi la barre des 4 % nécessaires pour entrer au parlement en 2017. «Ce pourrait être l'occasion pour Sebastian Kurz de prendre le train de l'écologie en marche tout en neutralisant la vague verte», avance le politologue Thibault Muzergues. Mais il pourrait tout aussi bien revenir à la traditionnelle «grande coalition» avec les sociaux-démocrates du SPÖ, arrivés en seconde position (22 %) avec un retard de quinze points sur la droite. Ils réalisent leur performance la plus médiocre de l'après-guerre. Las, eux non plus ne se montrent pas particulièrement enthousiastes à l'idée de partager le pouvoir avec la droite, qu'ils accusent d'une dérive populiste sous l'influence de Sebastian Kurz. «Sebastian Kurz décevra ses électeurs quelle que soit la coalition qu'il va former», résume le politologue Peter Filzmaier. Reste l'option d'un gouvernement minoritaire. Au vu des résultats, cette variante «est devenue très, très tentante», estime l'analyste Johannes Huber. «Bien sûr, à un moment donné, il y aura une motion de défiance contre M. Kurz et finalement de nouvelles élections». «L'Autriche a besoin d'un gouvernement stable», plaidait au contraire hier le quotidien «Der Standard» (centre gauche), voyant dans les négociations à venir une nouvelle «épreuve de vérité» pour le dirigeant trentenaire.



Commentaire

Provocation

Par Fouzia Mahmoudi

Si une caractéristique de Donald Trump restera dans les annales, c'est bien son amour pour la provocation. Alors qu'il fait depuis quelques jours l'objet d'une requête pour l'ouverture d'une procédure de destitution à son encontre, il semble décidé à continuer à dire ce que bon lui semble. En effet, le président américain Donald Trump a déclaré au ministre russe des Affaires étrangères et à l'ambassadeur russe que l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016 ne l'inquiétait nullement, a affirmé vendredi soir le «Washington Post». Ces déclarations ont été faites lors d'une rencontre, en mai 2017 à la Maison-Blanche, au cours de laquelle il leur avait également révélé des informations confidentielles sur le groupe État islamique (EI). Au cours de la conversation, Donald Trump a expliqué à Sergueï Lavrov et à l'ambassadeur que l'ingérence russe dans l'élection ne le dérangeait pas car les États-Unis en faisaient autant dans d'autres pays, selon le journal qui cite, sous couvert d'anonymat, trois anciens hauts responsables. Cette rencontre a eu lieu au lendemain du limogeage du directeur du FBI, James Comey, et Donald Trump a expliqué aux deux responsables russes que ce limogeage lui enlevait «une grande pression». Ces commentaires avaient affolé les responsables de la Maison-Blanche, qui avaient décidé que seules les personnes ayant le plus haut niveau d'autorisation d'accès aux documents confidentiels pourraient voir le memorandum décrivant la rencontre. Cette nouvelle révélation arrive à la fin d'une semaine qui a secoué Washington, après la publication du rapport d'un lanceur d'alerte accusant Donald Trump d'avoir sollicité «l'ingérence d'un pays étranger dans l'élection de 2020», en l'occurrence, en demandant au président ukrainien Volodymyr Zelensky d'enquêter sur le fils de Joe Biden, son principal rival démocrate pour l'élection à venir en 2020. Cette alerte est à l'origine de la procédure de destitution lancée par les adversaires démocrates contre Donald Trump. Reste à savoir si ces nouvelles révélations, qui tombent à point nommé, auront un impact sur la procédure lancée par les démocrates, et si les électeurs les plus patriotes qui voient en Trump le seul candidat crédible seront ébranlés par les accointances de leur candidat avec la Russie qui fut l'ennemi juré des États-Unis durant un peu plus de cinquante ans. F. M.

Festival international de la bande dessinée d'Alger

Quinze pays attendus à partir d'aujourd'hui

■ La douzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger s'ouvre aujourd'hui en présence de 90 artistes représentant une quinzaine de pays. Cet événement sera marqué par la présence de la BD américaine (Comics) représentée par les plus importants éditeurs aux USA et dans le monde, à leur tête les éditions Marvel et DC Comics, connues pour la production de fictions, avec des personnages et des équipes de super-héros célèbres dans le monde.

Par Abia Selles

Les passionnés de la bande dessinée sont en rendez-vous à partir d'aujourd'hui avec la douzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda). Cette manifestation culturelle et artistique se poursuit jusqu'au cinq octobre, offrant au public le plaisir de la découverte et du partage. 90 artistes représentant quinze pays sont attendus lors de cette édition qui verra les Etats-Unis d'Amérique comme invité d'honneur.

En effet, la BD américaine (Comics) sera représentée par les plus importants éditeurs aux USA et dans le monde, à leur tête les éditions Marvel et DC Comics, connues pour la production de fictions, avec des personnages et des équipes de super-héros célèbres dans le monde.

Des dessinateurs américains représentant les plus célèbres maisons d'édition de BD aux USA, «Marvel» (1939) et «DC Comics» (1934) notamment, prennent part à cette édition.



Parmi les pays participant à ce festival, la Belgique, l'Espagne, Cuba, ainsi que la Pologne qui marque ainsi sa première participation au Fibda. Le public algérien aura ainsi l'opportunité de rencontrer le peintre polonais Grzegorz Rosinski, connu surtout pour la réalisation, de 1977 à 2018, des dessins des person-

nages de la série «Thorgal» qui traite de la légende des Viking Barbares, peuplades scandinaves, dont plusieurs numéros ont été écrits par un artiste belge. Pour sa troisième année consécutive depuis la création du festival, l'atelier «Kronikas» devra être animé par des peintres algériens, cubains et

belges.

Par ailleurs, des artistes algériens prendront part au 12^e Fibda, en plus de maisons d'éditions algériennes spécialisées dans la BD, à l'instar de «Dalimen» et «Z-Link».

La douzième édition du Fibda sera une occasion pour célébrer le 50^e anniversaire du

magazine algérien «M'Quidech», dont 31 numéros sont parus de 1969 à 1974.

Le magazine hebdomadaire franco-belge «Spirou», fondé en 1938 et connu pour «Lucky Luke» et autres «Smurfs» (schtroumpfs), soufflera également à Alger sa 70^e bougie.

En marge des expositions de BD, diverses activités sont prévues : conférences sur la BD espagnole et suédoise, ateliers de formation sur le dessin et le coloriage, concours «Cosplay», entre autres.

Des ateliers et conférences sur le neuvième art seront animés par des artistes américains sur notamment «le rôle de l'expression créative» et l'«entrepreneuriat dans la stimulation du développement économique».

La participation américaine au 12^e Fibda comprend aussi l'organisation d'un concours sur le meilleur projet de bande dessinée. Le lauréat devra être crédité d'une participation au Festival international «Comic Con» à San Diego, en 2020.

A. S.

Musique

Décès tragique du chanteur Mohamed El Khames Zeghdi

La scène artistique algérienne a perdu hier une de ses jeunes voix artistiques. Il s'agit du jeune chanteur Mohamed El Khames Zeghdi, mort à l'âge de 26 ans. Le défunt, originaire d'El Oued, est mort suite à une chute

mortelle d'un poteau à côté de son domicile, rapporte le site El Bilad. «Ayant perdu les clés de son domicile, il aurait tenté d'escalader un poteau électrique et aurait fait une chute mortelle», écrit-on. Une enquête est ouverte

afin de déterminer les circonstances exactes de cette tragédie, ajoute la même source. Mohamed El Khames Zeghdi vient de commencer une carrière artistique à travers de belles prestations dans des émissions

telles que «Alhan wa chabab» ou encore «Fanan al arab». Mohamed El Khames Zeghdi compte un grand nombre de fans qui suivent ses informations et l'encouragent dans les médias sociaux. M. T.

Journées de chants folkloriques et bédouins à Ouargla

Ambiance conviviale en ouverture

Les premières journées du folklore et du chant bédouin de la wilaya de Ouargla ont débuté dimanche dans une ambiance haute en couleur et en sonorités, puisées du patrimoine culturel local.

Initiée par le commissariat du festival local des arts et cultures populaires et la maison de la culture «Moufidi-Zakaria» de Ouargla, dans le cadre du lancement de la saison culturelle 2019/2020, cette manifestation culturelle locale vise la promotion des arts ancestraux locaux, a expliqué le commissaire du

festival, Saïd Ouahbi Madani. Le public aura à apprécier, durant quatre jours, des productions de troupes folkloriques et d'autres versées dans le chant bédouin, en dialecte arabe et dans la variante amazighe locale des régions de Ouargla, Touggourt et El-Alia, a-t-il indiqué. Le programme de ces journées prévoit l'animation, pour la première soirée, de chants bédouins et d'un gala dans une khaima (tente traditionnelle) dressée à l'occasion. Des expositions et ateliers d'artisanat portant sur les métiers ancestraux, les effets

vestimentaires locaux, ainsi que des photos retraçant le quotidien de la population locale et des monographies des régions touristiques, figurent au programme de cette manifestation. Le commissaire du festival a appelé l'ensemble des acteurs et concernés par les activités culturelles à renforcer la communication inter-générationnelle concernant ces arts et à conduire des recherches et des études académiques pour la promotion et la préservation du legs séculaire de la région. D. R.

Décès

Le crooner mexicain José José est mort

José José, crooner mexicain à la voix de velours immensément populaire en Amérique latine et une carrière de plus de 50 ans, est mort à l'âge de 71 ans, ont annoncé samedi son fils et le gouvernement mexicain à des médias. José Sosa Ortiz, connu comme «el principe de la canción» («le prince de la chanson»), souffrait d'un cancer du pancréas. La chaîne mexicaine «Televisa», avec qui José José a longtemps travaillé, a indiqué que le chanteur avait rendu l'âme samedi dans un hôpital de Homestead, près de Miami, en Floride (sud-est des Etats-Unis). José José a vendu plus de 120 millions de disques durant une carrière de 55

ans où il avait cherché, à travers ses chansons, à réconforter les amoureux éconduits. A l'apogée de sa carrière, des années 1970 aux années 1990, il enchaînait les tubes à un rythme étourdissant. Son premier succès international, «La Nave del Olvido» («Le navire de l'oubli»), était sorti en 1970 et passe toujours régulièrement sur les radios d'Amérique latine. «C'était un chanteur extraordinaire (...) Avec ses chansons, il a fait pleurer et rendu heureux beaucoup de gens de ma génération», a rappelé dans un communiqué le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador. Ce fils d'un ténor et d'un pianiste a lutté contre des problèmes de

dépendance, en particulier à l'alcool. A Claveria, son quartier d'origine à Mexico, quelque 300 personnes se sont réunies dans un parc où trône une statue à son effigie. «Nous sommes tristes mais heureux de chanter ses chansons ici à Claveria», disait Rocío García, une habitante de 61 ans. Si José José ne composait pas ses chansons, la qualité de ses interprétations, particulièrement pour les chansons tristes, lui a valu une célébrité intacte bien au-delà des frontières de son pays. Ces dernières années cependant, sa voix l'avait quitté. En 2018, la chaîne «Telemundo» avait diffusé une série racontant sa vie. F. H.

AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine

Du 3 au 5 octobre : 16^e édition du Festival national d'astronomie populaire, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'espace décriée par l'ONU.

Esplanade de Riadh-El-Feth (El-Madania, Alger) jusqu'au 5 octobre :

12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre) Jusqu'au 7 octobre :

7^e exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion Design, sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), avec la participation de l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Russie et des Etats-Unis, notamment.

Galerie d'arts Ifru Design (Télémy, Alger) Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Mouqelth» (Regard), par la photographe Chafia Loudjici et l'aquarelliste Narimène Mezghiche.



Arbitrage

105 arbitres en formation à Saïda

PAS MOINS de 105 arbitres de football ont bénéficié d'un stage de formation à Saïda pour améliorer leur niveau, a-t-on appris dimanche du président de la ligue de football de Saïda, Yacine Benhamza, qui a indiqué que ces arbitres sont affiliés aux ligues des wilayas de Saïda, Tiaret, Mascara et Tissemsilt relevant de la ligue régionale de football de Saïda. Ce stage de trois jours, entamé jeudi, a pour objectifs d'améliorer le niveau des arbitres et d'actualiser leurs connaissances en arbitrage en prévision du coup d'envoi de la compétition de la ligue régionale de football fixée au 12 octobre prochain, a-t-il souligné. Le pré-

sident de la commission régionale d'arbitrage de cette ligue, Trebane Ali, a souligné que ce stage vise à améliorer le niveau des arbitres pour les qualifier et leur expliquer les nouvelles lois d'arbitrage. Organisé par la ligue régionale de football de Saïda, ce stage comporte des cours théoriques et pratiques sur les techniques d'arbitrage au complexe sportif «13-Avril-1958» de Saïda par deux encadreurs de cette ligue. A noter que la ligue régionale compte 48 équipes évoluant aux championnats régionaux 1 et 2 des wilayas de Mascara, Saïda, Tiaret et Tissemsilt.

Tennis/Tournoi ITF/CAT Batiche-Saïfi
Treize pays au rendez-vous

LE COUP d'envoi du tournoi international de tennis ITF/CAT des juniors Batiche-Saïfi a été donné dimanche au Tennis club de Sidi-Fredj (Alger) en présence de joueurs et joueuses issus de treize pays. Il s'agit de la Pologne, de l'Egypte, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Australie, de la France, de la Tunisie, du Maroc, du Portugal, de l'Inde, de la Roumanie, de la Russie et de l'Algérie, pays hôte de cette compétition de Grade 5 qui se dispute sur des courts en terre battue. «Les deux premiers jours sont consacrés aux qualifications, alors que les tableaux finaux sont programmés à partir de mardi», a indiqué le directeur du tournoi, Walid Sahli. Et d'en-

chaîner: «Le Tennis club de Sidi-Fredj a mobilisé tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette manifestation. Les athlètes présents et leurs entraîneurs sont satisfaits de l'accueil et des conditions qui leur ont été réservées». Selon la même source, l'Algérie prend part au tournoi avec une dizaine d'athlètes entre les qualifications et les tableaux finaux, officiés par le juge-arbitre algérien Abderrahmane Chérifa, titulaire d'un «White badge». La compétition est dédiée à la mémoire du défunt Batiche Saïfi, ancien joueur et entraîneur de l'équipe nationale, qui fut également capitaine de Coupe Davis, décédé le 27 septembre 2014.

Championnat arabe dames de handball (4^e journée)
Le GSP bat Amman Club

LE GS PÉTROLIERS s'est imposé devant la formation jordanienne d'Amman Club sur le score de 43 à 17 (mi-temps : 19-8), pour le compte de la quatrième journée du championnat arabe des clubs de handball (dames), dimanche à Amman. C'est le quatrième succès des Pétroliers après ceux remportés devant les Syriennes de Nabq (33-14), les Irakiennes d'Erbil (48-17) et les Jordaniennes de Hartha (36-31). Après une journée de repos hier, l'unique représentant algérien dans cette compétition jouera aujourd'hui (15h00) son cinquième match contre les Djiboutiennes de la Gendarmerie, avant de boucler demain sa participation par la rencontre devant

les Syriennes de Police (17h00). Jeudi pour la dernière journée du Championnat arabe, les «Pétroliers» seront exemptes. La 4^e édition du Championnat arabe féminin des clubs champions de handball, qui a débuté jeudi dans la capitale jordanienne Amman, regroupe 7 clubs issus de 5 pays : Hartha et Club Amman (Jordanie), GS Pétroliers (Algérie), Police et Nabq (Syrie), Gendarmerie (Djibouti) et Erbil (Irak). La compétition se déroule sous forme de mini-championnat, le premier au classement à l'issue des six journées étant champion arabe.

Mondiaux-2019 d'athlétisme (800m)
Hethat sort de la compétition

L'ALGÉRIEN YASSINE Hethat a été éliminé en demi-finales de l'épreuve du 800 mètres des Championnats du monde-2019 d'athlétisme, dimanche à Doha après avoir terminé avant-dernier de sa série. Engagé dans la deuxième série, l'athlète algérien s'est classé à la 7^e position avec un chrono de 1:46.15, devançant seulement le Britannique Jamie Webb (8^e avec 1:48.44). La course a été remportée par

l'Américain Donovan Brazier (1:44.87) qui s'est qualifié en finale avec son dauphin, le Canadien Marco Arop (1:45.07). Le demi-fondiste algérien avait arraché sa qualification pour les demies samedi en prenant la 4^e place de la 5^e série avec 1:45.67, alors que son compatriote Mohamed Belbachir, 6^e de la 4^e série (1:46.52), a été éliminé dès le premier tour. La finale du 800 mètres aura lieu aujourd'hui.

Coupes africaines

JSK, USMA et PAC OK,
CRB K.-O.

■ Les trois représentants en coupes africaines, l'USM Alger, la JS Kabylie et le Paradou AC, sont passés respectivement en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique et en huitièmes de finale de la Coupe de la CAF, alors que l'autre équipe engagée en coupe de la CA, le CRB, est éliminée après avoir perdu la manche retour.



Les Canaris sont revenus de loin

Par Mahfoud M.

La JS Kabylie s'est donc qualifiée à la phase de poules de la LDC, après sa victoire face aux Guinéens de l'AC Horoya Conakry aux tirs au but 5 à 3 (temps réglementaire : 0-2), dimanche soir à Conakry en 16^e de finale retour de la compétition africaine. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bance (73') et Makambo (88') pour Horoya Conakry, ce qui a permis aux Guinéens de disputer la séance des tirs au but qui a tourné à l'avantage de la JSK. Lors de la manche aller disputée le 14 septembre au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, la JSK avait dominé les Guinéens de

Horoya Conakry (2-0). Le deuxième représentant algérien en Ligue des Champions, l'USM Alger, s'était qualifié, lui aussi, à la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine, en allant battre la formation kenyane de Gor Mahia sur le score de 2 à 0. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Aymen Mahious, auteur d'un doublé (4' et 16') pour l'USMA. Les «Rouge et Noir» avaient dominé la formation kenyane sur le score de 4 à 1 lors du match aller.

En Coupe de la CAF, le Paradou AC a validé son billet pour les 16^e de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en faisant match nul devant les Tunisiens du Club Sportif Sfaxien

0 à 0, en 16^e de finale retour disputés dimanche à Tunis. Le Paradou AC avait dominé son homologue tunisien lors du match aller sur le score de 3-1. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a été quant à lui éliminé de la compétition africaine après sa défaite devant les Egyptiens FC Pyramids 1 à 0, en match retour des 16^e de finale de la Coupe de la CAF, disputé dimanche au stade 5-Juillet (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Jean Antui (56') pour les Egyptiens. Le Chabab s'était neutralisé avec le club égyptien 1 à 1 lors de la manche aller disputée le 14 septembre au stade du Caire.

M. M.

MC Oran

Le staff technique inquiet du manque de compétition

Restant sur deux défaites de suite en championnat de Ligue 1 de football, le MC Oran renouera avec la compétition officielle le 5 octobre prochain en accueillant l'USM Alger après trois semaines de «trêve» forcée. Une programmation qui a irrité au plus haut point l'entraîneur des «Hamraoua», Si Tahar Chérif El Ouezzani, surtout que son équipe avait livré deux matchs en cinq jours avant d'être soumise au repos. Du coup, tout le monde au MCO appréhende le retour de l'équipe à la compétition officielle, malgré le fait que le staff technique ait programmé trois matchs amicaux pendant la «trêve», dont le dernier aura lieu, aujourd'hui, sur le terrain du CR Témouchent, le co-leader de la Division nationale amateur (Gr. Ouest) et d'entraîne l'ancien joueur et driver du MCO, Omar Belatoui.

«Certes, nous avons bien meublé cette période de repos forcée en livrant jusque-là deux matchs amicaux en attendant un troisième mardi, mais rien ne peut remplacer la compétition officielle. Nous sommes donc contraints de beaucoup parler aux joueurs pour tenter de les garder mobilisés», a déclaré l'entraîneur adjoint du club phare de la capitale de l'Ouest du pays, Bachir Mecheri. En fait, il ne s'agit pas là du seul souci des membres du staff technique de la formation d'«El-Bahia», étant donné que ces derniers sont toujours dans l'attente de la régularisation de leur situation administrative. «Nous ne disposons toujours pas de contrats de travail qui nous permettent d'obtenir nos licences auprès de la Ligue de football professionnel et aspirer en même temps à percevoir nos salaires», déplore encore le tech-

nicien oranais. La régularisation de la situation administrative des membres du staff technique du MCO est tributaire des membres du Conseil d'administration du club qui tardent toujours à se réunir pour établir les contrats en question aux techniciens concernés, rappelle-t-on. Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire du club sportif amateur (CSA) du MCO, que préside Tayeb Mahiaoui, est prévue ce dimanche avec comme ordre du jour la présentation des bilans moral et financier de l'exercice passé, sachant que le CSA/MCO ne dispose désormais que d'une seule section, à savoir le handball, dont l'équipe première évolue depuis la saison passée en Nationale 1 après avoir perdu sa place parmi l'élite.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béchar

Protestation de citoyens contre les listes de bénéficiaires de logements

UN MOUVEMENT de protestation de citoyens de la commune de Béchar est observé depuis lundi à la suite de l'affichage des listes de 680 bénéficiaires de logements sociaux au niveau de cette collectivité, a-t-on constaté. «Nous sommes des centaines de citoyens de cette commune dans le besoin d'un logement, à contester cette liste de bénéficiaires choisis par la commission de daïra de distribution de logements sociaux», ont indiqué à

l'APS plusieurs protestataires. Un important dispositif sécuritaire est mis en place aux alentours du siège de la daïra et de la wilaya où des guichets ont été ouverts pour la réception des recours des demandeurs qui n'ont pas bénéficié de logements, comme constaté. Les responsables de la wilaya et de la daïra n'étaient pas joignables pour s'exprimer sur cette situation.

Kamel L.

Tlemcen

Près d'un quintal de kif saisi et 8 individus arrêtés

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi 97 kg de kif traité et arrêté 8 individus, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité. L'opération est intervenue dernièrement suite au signalement d'un vol par deux individus à Hai Imama, dans la commune de Mansourah. Les voleurs ont été arrêtés en flagrant délit et la fouille de leur véhicule a permis la découverte de 97 kilos de kif traité. L'enquête diligentée par les policiers a conduit à l'identi-

fication de six autres membres d'un réseau de trafic de drogue et leur arrestation dans différentes communes de la wilaya. L'opération a également permis la saisie de 7 véhicules, une somme de 2 millions DA, des téléphones portables, des appareils électroniques et autres, a-t-on ajouté de même source. Les huit mis en cause ont été présentés lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen.

Y. B.

Béjaïa

Imposante marche des syndicats autonomes

Une grandiose marche ayant drainé des milliers de personnes, des travailleurs et citoyens, a été organisée hier matin depuis la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya. Cette action qui a été initiée par trois syndicats autonomes, en l'occurrence, le Cnapeste, le Snte et l'Unpef a été rejointe par d'autres syndicats comme le Satef, le Snapap... comme elle a recueilli une grande adhésion populaire en sus de l'adhésion des travailleurs de plusieurs secteurs à leur tête le secteur de l'Éducation. Les syndicats ont appelé aussi à une grève qui a paralysé partiellement certains secteurs. Les foules composées de travailleurs de plusieurs secteurs, notamment de l'Éducation nationale, corps communs, des citoyens, société civile, militants politiques... ont réitéré les revendications du mouvement de contestation populaire national du 22 février et exigé, en particulier, «la libération inconditionnelle des détenus, le respect des libertés individuelles et collectives, le rejet des élections et la mise en œuvre d'un processus de transition pour l'instauration d'un Etat démocratique et une justice libre et indépendante». La marche a débuté vers 10h. La foule avance doucement sur le boulevard de la Liberté scandant des slogans

hostiles au pouvoir réaffirmant la détermination du peuple à poursuivre le combat pour instaurer une démocratie et se montrant très hostile aux élections prochaines : «Pouvoir assassin», «Wallah marana habsine : nous jurons par Dieu que nous n'allons pas arrêter de marcher», «Makenche intikhabate maâ el issabates», «Ulac l'vot ulac» et encore «Anedou anedou alema yeghli udhavu». Nous sommes dans la rue pour soutenir le mouvement et dire non au scrutin présidentiel, soutenir les détenus qui sont incarcérés arbitrairement, déclarait un manifestant. «Echaâb yourid el istiklal, le peuple veut l'indépendance», «Had el aâm makenche intikhabates», «Djazair houira démocratia», sont entre autres les slogans scandés par les manifestants qui se sont rassemblés ensuite devant le Palais de justice pour exiger symboliquement la libération des détenus. «Il est temps de sortir, organiser et renforcer le mouvement et exiger la libération sans conditions des détenus». «Nous sommes avec le mouvement populaire jusqu'au bout pour changer le régime, renforcer la lutte pour la démocratie qui a reculé», a déclaré un autre manifestant.

Hocine Cherfa

Restrictions des visas pour les Algériens



LOUIS

Djalou@hotmail.com

APW de Tizi Ouzou/Projets structurants de la wilaya

Le wali prend de nouveaux engagements en faveur du dégel

■ Le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, a annoncé le lancement des travaux de réalisation du gazoduc devant alimenter en gaz naturel les villages des communes de Zekri, Ait Chaffaa et Akerou dès l'année prochaine.

Par Hamid M.

Il a expliqué que le ministre de l'Énergie a donné son aval de prendre en charge cette réalisation dans le cadre de la loi de finances 2020. Le gazoduc devrait démarrer de Fréha pour alimenter les localités précitées mais aussi la partie Ouest de la ville de Béjaïa. Le chef de l'exécutif intervenait hier à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en réponse à l'appel de son président, Youssef Aouchiche pour la relance des projets structurants en souffrance. Dans le même sillage, Mahmoud Djamaa a annoncé la mise en service du téléphérique de la ville du chef-lieu de wilaya sans en préciser de date en se limitant à souligner que les essais techniques effectués ont été concluants en attendant la levée des réserves émises par la Protection civile. Il a indiqué que le maître de l'ouvrage examine pour le moment le mode d'exploitation. Ce projet, celui de la pénétrante autoroutière confronté à un problème de paiement et d'opposition de riverains et le port sec feront l'objet d'examen à l'occasion de la prochaine visite d'inspection du ministre des Transports et des Travaux publics dans la wilaya. Interpellé aussi par le président de l'APW lors de son allocution à l'ouverture de la même session sur la situation de certains établisse-



ments scolaires aux insuffisances sur plusieurs plans, le wali a reconnu l'existence du retard dans la livraison de certains équipements publics tout en affirmant avoir instruit les services concernés d'y remédier. Quant aux problèmes enregistrés au niveau des établissements du premier palier, le wali a annoncé la création prochaine d'un office national de gestion des écoles primaires. Le même responsable a soutenu être intervenu au haut niveau de l'Etat pour la levée du gel qui frappe les projets de santé inscrits à l'indicatif de la wilaya de Tizi Ouzou notamment l'hôpital mère-enfant tout en soulignant que la réalisation d'un second CHU, dont le projet est également gelé, reste

la principale préoccupation afin de répondre à la demande de la population eu égard à la non-fonctionnalité de l'ancien CHU datant de l'époque coloniale. S'agissant du problème de villages non alimentés en énergie électrique, le wali a suggéré d'inscrire des opérations de raccordement sur le budget de wilaya en attendant l'inscription de nouveaux programmes au profit de la wilaya. A noter enfin qu'au programme de la session de l'APW de Tizi Ouzou, figurent le budget primitif de 2020, les bilans de la rentrée scolaire, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Une session boycottée par les élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie. H. M.